



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

CTN Traction et Trains

Montreuil, le 20 août 2025

ALERTE PRODUCTION

CANICULE : LES RÉPONSES DE LA DIRECTION

Au regard d'une recrudescence des dégradations constatées des conditions d'acheminement et de couchage dans les résidences Orféa, la Fédération CGT des cheminots a interpellé, par courrier, la direction de SNCF Voyageurs le 8 juillet dernier.

À la suite de ce courrier d'interpellation qui mettait en exergue la réalité vécue par les personnels roulants, à savoir :

- des conditions d'hébergement ne permettant pas de prendre un repos récupérateur : chambres étouffantes, literies vétustes, espaces communs surchauffés ;
- des délogements subis à la dernière minute, éloignés des gares et des lieux de travail ;
- une absence totale d'anticipation, alors que le sujet avait été traité en amont des JOP 2024,

la Fédération a reçu une réponse de la direction SNCF le 21 juillet.

Dans cette lettre de réponse, la Direction indique partager certains constats de la CGT et a apporté les éléments suivants :

- 70 % des résidences sont équipées de climatisation, et les sites de Toulouse, Lyon Perrache, Montparnasse, Nantes et Ambérieux devraient être équipés prochainement ;
- pour les autres, des protocoles sont en place avec des ventilateurs et fontaines à eau à disposition ;
- triplement des engagements budgétaires sur 2024 et 2025 pour améliorer la qualité de l'hébergement ;
- changement de toutes les literies ;
- installation de douches et sanitaires dans les résidences où il y avait des manquements ;
- changement des serrures...

Au-delà de cette liste de mesures, qui démontre que les cheminots, avec la CGT, ont raison de continuer à revendiquer l'amélioration des conditions de travail, nous obtenons l'engagement d'une vigilance accrue sur les délogements et une priorité donnée aux personnels roulants dans les résidences ou hébergements proches des lieux de prise et de fin de service. Cependant, certaines interpellations et problèmes restent encore sans réponse.

Aussi, la CGT exige :

- **des conditions de repos dignes, toute l'année, dans toutes les résidences Orféa ;**
- **aucun délogement, sauf cas d'extrême urgence ;**
- **des investissements immédiats pour garantir climatisation, literie de qualité et espaces communs décents ;**
- **une réelle concertation avec les représentants du personnel pour chaque projet d'hébergement.**

**LA FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS APPELLE
TOUS LES AGENTS À PRÉVENIR
LES MEMBRES CGT DES CSSCT EN CAS DE
MANQUEMENT ET, LE CAS ÉCHÉANT,
À FAIRE VALOIR LEURS DROITS !**

